

SHALSHELET NEWS



Chabbat
Yitro

ת"ב

3 Février 2018
18 chevat 5778

La Parole du Rav Brand

« Qui poursuit le crime des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération », (Chémot 20, 5). Après la venue du Machia'h, les enfants ne seront en principe plus punis à cause des péchés de leurs parents: « Les jours viendront, où Je planterai la maison d'Israël... », et on ne dira plus: Les pères ont mangé du verjus et les dents des enfants en sont agacées, mais chacun périra pour sa faute », (Jérémie 31,28; Yé'hézel 18,2). « Moché décréta quatre choses que les prophètes annulèrent... », Moché dit: Qui poursuit le crime des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération, et Yé'hézel l'annula », (Makot 24a).

Pourquoi D-ieu changerait-Il Sa conduite après la venue du Machia'h?

Cependant, la Guémara dit: « Rabbi Meïr connaissait trois cents fables au sujet des renards, et nous n'en connaissons que trois: Les pères ont mangé du verjus et les dents des enfants en sont agacées; Ayez des balances exactes et des poids exacts, (Vayikra 19,36); Le juste échappe à la détresse et le méchant prend sa place (Michlé 11,8) », (Sanhédrin 39a). Rachi rapporte le Midrach qui explique, qu'en fait, il s'agit d'une seule fable qui renferme les enseignements de ces trois versets:

« Le renard berna le loup, et le convainquit d'entrer dans une maison juive la veille de Chabbat, pour aider à la préparation du repas de Chabbat, afin de pouvoir le partager avec eux le lendemain. Lorsqu'il entra, on se rassembla avec des bâtons pour le frapper. Le renard lui dit: Ils t'ont frappé à cause de ton père, qui, après les avoir aidés à préparer le repas, consuma lui-même les meilleures parts. Le loup demanda: Dois-je me faire battre pour les fautes de mon père? Oui, lui répond le renard: Les pères ont mangé du verjus et les dents des enfants en sont agacées. Mais viens avec moi, je te montrerai un endroit où l'on peut manger et se rassasier en toute tranquillité. Il alla près d'un puits, au bord duquel était disposé un treuil, auquel étaient fixés deux seaux. Le renard grimpa dans un seau, qui sous son poids descendit au fond du puits, alors que le second seau remontait. Le loup lui demanda: Pourquoi es-tu descendu là-bas? Il y a ici de la viande et du fromage, grâce auxquels l'on peut manger à satiété, lui répondit le renard, et il lui montra l'éclat du reflet de la lune qui ressemblait à un fromage. Le loup entra alors dans le second seau et descendit, ce qui fit remonter le renard. Leurré, il demanda au renard: Que dois-je faire pour remonter? Le renard lui rétorqua: Le juste échappe à la détresse et le méchant prend sa place, n'est-il pas écrit: faites des balances exactes et des poids exacts »?

Que signifie ce galimatias, et quel est le message de cette fable?

Pour y répondre, rappelons quelques notions.

A) La récompense de l'époque du Machia'h est comparée au repas Sabbatique; les juifs se fatiguent pour le préparer la veille, et en profitent sereinement pendant Chabbat.

B) Le mauvais penchant séduit et trompe l'homme; il est aussi l'ange qui le punit (Baba Batra 16a), et est comparé dans les fables à un renard.

C) D-ieu juge Mida kénéguèd mida, (Sota 8b), et Il aligne Son jugement de la même manière que les gens jugent

leurs prochains. Celui qui juge son prochain favorablement, D-ieu le juge de même (Chabbat 127b). Celui qui fait porter à autrui les péchés de ses ancêtres, D. aussi lui fera porter les péchés de ses ancêtres.

D) On ne doit pas juger et peser avec deux poids et deux mesures, mais équitablement. Gonfler ses propres bonnes actions et rapetisser ses propres fautes, puis grossir les fautes des autres et rapetisser les mérites des autres, est malhonnête.

E) Dans un premier temps, les musulmans disaient vouloir partager avec les juifs le monde futur, et voulaient aider les juifs à rapprocher le monde de D-ieu. Par la suite, ils méprisèrent les juifs, et leur imputèrent les fautes de leurs ancêtres, en mettant même le Tanakh à contribution. A leurs yeux, les péchés des juifs semblaient immenses et leurs propres péchés amoindris, et ils tentèrent alors de ravir la place que D-ieu a octroyée aux juifs.

F) La personne qu'ils considèrent comme leur ancêtre, Ismaël, fut sauvé par un puits, et les adhérents à cette religion suivent son fondateur, car il aurait réalisé, dit-on, le miracle d'avoir fendu la lune. De plus, Maïmonide (Missive au Yémen) identifie la nation, au sujet de laquelle Daniel (7, 25) prophétisa, qu'elle cherchera à annuler la religion et les fêtes juives, comme étant la musulmane. Elle décréta entre autres, comme seul calendrier celui basé sur la lune, sans tenir compte du soleil.

A présent, le message contenu dans la fable citée est éclatant. Les juifs retourneront dans leur pays, et le renard conseillera alors au loup, en allusion à la nation qui les jalouse et les accuse, d'aider les juifs à préparer l'ère messianique, et ainsi partager le repas. Or, le loup recevra des coups et s'en plaindra. Le renard répondra qu'il se fit frapper à cause de son père, qui consuma toutes les meilleures parts des juifs. Ceci en allusion aux époques, depuis mille quatre cents ans, où les ancêtres du loup venaient aider les juifs à préparer la venue du Machia'h, mais se sont emparés des meilleures parts; ils les tourmentèrent afin qu'ils acceptent leur prophète. Le renard proposa alors au loup un endroit où il pourra manger et se rassasier, dans un puits, en allusion à l'ancêtre de cette nation qui fut sauvé, lui et sa mère, en trouvant un puits. La forme d'un fromage comme un reflet de la lune, y apparaît, en faisant allusion à leur religion. Le renard monta dans le seau et descendit, persuadant le loup de l'imiter, et suivit le reflet de la lune. Le renard remonta donc et le loup resta en bas, affamé. Le Saint béni soit-Il se comporte mesure pour mesure, et le loup sera puni pour les fautes de ses parents. Si ils avaient comparé équitablement leurs mérites et leurs torts à ceux d'Israël, ils auraient vu qu'en réalité, le peuple juif est bien plus méritant qu'eux, et ils ne s'en seraient pas pris à lui. Le renard s'amusera du calcul du loup et lui dira: Le juste échappe à la détresse et le méchant prend sa place; Israël sera sauvé, car il est écrit: Ayez des balances exactes, des poids exacts.

A partir de ce châtement, les nations ne jugeront plus les hommes pour les fautes de leurs ancêtres, et par conséquent, D. ne jugera donc non plus de cette manière.

Rav Yehiel Brand

Ville	Entrée	Sortie
Paris	17h31	18h41
Marseille	17h33	18h38
Lyon	17h29	18h36
Strasbourg	17h10	18h20

N°67

Pour aller plus loin...

1) Pourquoi Hachem a-t-Il donné la Torah au mois de Sivan? (19-1)

2) « Ainsi tu parleras à la maison de Yaacov ». Rachi explique qu'il s'agit des femmes. Pourquoi nos femmes ont-elles l'habitude de prier après avoir allumé les bougies de Chabbat? (19-3)

3) Pourquoi la montagne sur laquelle la Torah a été donnée s'appelle-t-elle Har Sinai? (19-11)

4) Le Maarcha dans la Massékhet Chabbat rapporte une ségoula pour avoir des enfants tsadikim, laquelle?

5) Quels tanaïm ont été connus pour avoir scrupuleusement observé la Mitsva du respect des parents?

Mordekhaï Guetta

שבת שלום

Abonnement Ambassadeur

Suite aux demandes de nombreuses communautés, nous vous proposons un nouvel abonnement.

Pour 15€ par mois, il vous est possible

de recevoir chaque semaine 7 exemplaires de Shalshet News que vous pourrez mettre à la disposition des membres de votre synagogue.

Pour d'autres formules, vous pouvez nous contacter: shalshet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

Le Kadich

1) Lors de la récitation du kadich, il est impératif de se concentrer en prenant conscience de la signification du texte instauré par les membres de la Grande Assemblée.

Au moment où l'on répond "Amen", on pensera à la signification du mot "Amen" (en l'occurrence dans le kadich, il s'agit de "Ken yéhi ratson" = que soit ainsi Sa volonté). [Caf Hakhayim S. 5.13]

On prendra particulièrement soin à répondre le "Amen Yéché chémé rabba" avec une grande ferveur. En outre, la Guemara rapporte que cela peut annuler les mauvais décrets!

C'est pour cela qu'il est bon de dire "Amen yéché chémé rabba" à voix haute si cela nous aide à éveiller la kavana.

Jusqu'où faut-il répondre ?

Concernant le minhag sefarade :

On suit l'avis du Beth Yossef ainsi que celui du Ari zal hakadoch, à savoir que l'on répond "Amen yéché chémé rabba" en poursuivant jusqu'à "daamirane béalma".

[Caf Hakhayim siman 56.29 et 56.30]

C'est pour cela que celui qui récite le kadich devra faire en sorte de ne pas aller trop vite lorsqu'il qu'il récite "Amen Yéché chémé rabba" afin de permettre à l'assemblée de répondre jusqu'à "daamirane béalma".

Si on n'a pas eu le temps d'y arriver et que le Chaliakh tsibour est déjà arrivé à "bérikh hou" on ne s'interrompra pas pour répondre "Amen", car celui-ci n'est pas obligatoire. [Yalkout Yossef 56,13]

Concernant le minhag ashkenaze :

On répond jusqu'à "Yitbarakh" (excepté ceux qui suivent l'avis du Gra qui est de s'arrêter à "Almaya").

[Michna Beroura siman 56.15; Piské Tchouvot siman 56.8 p. 510]

2) Il faudra marquer un petit temps d'arrêt entre "Amen" et "Yéché chémé rabba" car le 'Amen' se rapporte à la 2ème phrase du kadich et le "Yéché chémé rabba" est une louange à part.

[Ben Ich 'Haï (Paracha Vayé'hi ot 11)]

David Cohen

Réponses N°66 – Bechala'h

Charade : CHIR – AT – I – AM

Enigme 1 :

Il n'est pas allé le jour de Simha Torah qui n'était pas un Chabbat, il a donc raté Vézot Habérahka.

Enigme 2 :

3 (et pas 25 comme on est tenté de répondre) car je n'ai que 2 couleurs différentes.

Aire de Jeu

Charade

Mon 1er est une exclamation.

Mon 2nd est une sorte d'enduit.

Mon 3ème est un repère pour les marins.

Mon tout n'est pas une corne de brume mais plutôt de lumière.

Jeu de mots

Lorsqu'on a des panaris, il faut manger des pâtes.

Devinettes

1) Il est écrit dans les dix commandements « Tu ne voleras point ».

De quel vol s'agit-il? (Rachi, 20-13)

2) Dans les dix commandements, il est dit qu'Hachem a sanctifié le Chabat.

En quoi l'a-t-Il sanctifié ? (Rachi, 20-11)

3) Quels étaient les différents noms de Ytiro ? (Rachi, 18-1)

4) Lors de Matan Torah, Hachem a soufflé dans un chofar. Lequel ? (Rachi, 19-13)

Enigmes

Enigme 1 :

Un homme pense à quelque chose pendant Chabbat et transgresse la Mélahka de Bichoul. De quoi parle-t-on ?

Enigme 2 :

Quelle est la moitié des deux tiers des trois quarts des quatre cinquièmes des cinq sixièmes des six septièmes des sept huitièmes des huit neuvièmes des neuf dixièmes de 1 000 ?

Réponses aux questions

- 1) La **Psikta de Rav Kaana** explique : car si les peuples viendraient « se plaindre » en disant « Si Tu nous avais donné la Torah, nous l'aurions, nous aussi accomplie ! ». Sur cela Hachem leur répondrait « Regardez en quel mois J'ai donné la Torah : Sivan, dont le mazal est Téomim (géméaux), pour faire allusion au fait que si Esav (qui était le jumeau de Yaacov) la veut, alors qu'il fasse téchouva et Je t'accepterai ! ». Mais puisqu'ils ne sont pas venus, ils n'ont plus aucun argument.
- 2) **Rabbénou Be'hayé** explique que c'est parce que les prières sont plus exaucées lorsque l'on accomplit une Mitsva.
- 3) La **Guemara** (Chabat 89a) dit car « Sinaï » a les mêmes lettres que « Nissei » car plusieurs miracles (nissei) ont eu lieu à Matan Torah.
- 4) Tout comme le dit la Guemara (Chabat 23b) que celui qui allumera les bougies de Chabat aura des enfants tsadikim. On peut sentir deux adassim car les tsadikim sont appelés adassim.
- 5) Rabbi Tarfon et Rabbi Ichmaël (Tossfot Kidouchin 31b)

La Paracha en Résumé

- Yitro rejoint les Béné Israël dans le désert. Il est accueilli chaleureusement.
- Yitro conseille Moché de se faire aider dans sa tâche de gérer le peuple.
- Yitro retourne dans son pays pour y convertir sa famille. De son côté, le peuple d'Israël atteint la montagne du Sinaï le jour de Roch 'Hodech Sivan.
- Hachem transmet à Moché les instructions avant Matan Torah en lui donnant quelques halakhot à respecter.
- Le matin, les Béné Israël, endormis, se font réveiller par le tonnerre et les éclairs et courent vers la montagne.
- Hachem transmet les dix commandements par l'intermédiaire de Moché.

Haftara

La Paracha Yitro nous décrit la révélation du Sinaï, au cours de laquelle les enfants d'Israël vécurent une expérience prophétique quand Hachem leur donna la Torah. La haftara est empruntée au livre de Yéchaya qui rapporte une vision du trône céleste ; vision qu'il a eue l'année de la mort du roi Ouzia, ou selon d'autres commentateurs, l'année où le roi devint lépreux (considéré comme mort).

« ...je vis Hachem siégeant sur un trône élevé et majestueux, et les pans de Son habit emplissaient le Temple ». Il décrit la Cour Céleste avec les Sérafim (un groupe d'anges) qui se tenaient debout près de Lui. Il assiste à la scène des anges qui élèvent des louanges à Hachem en proclamant la Kédoucha « ...Saint, Saint, Saint est Hachem Tsévakot... ». Il lui

est aussi, donné de voir le Temple rempli de fumée : c'est le signe que le royaume de Juda court à sa destruction. En fait, A'haz, fils du roi Yotam et petit-fils du roi Ouzia, sur le point d'être intronisé, va commencer à corrompre le peuple sur le plan spirituel. Yéchaya est épouvanté de cette vision, mais D... lui envoie un ange muni d'une braise prise sur l'autel, pour le purifier de ses fautes. Hachem le charge ensuite d'un message, à l'intention des enfants d'Israël : Il leur reproche d'écouter la parole des prophètes mais sans s'efforcer de la comprendre ; le penchant au mal leur a bouché le cœur, les oreilles et les yeux. Ce déclin se poursuivra jusqu'à l'exil et la désolation complète de la terre d'Israël. Le prophète prédit qu'en exil, seul 1/10ème du

peuple survivra, la partie la plus fidèle; elle sera le tronc à partir duquel, fleurira à nouveau une sainte descendance. Les Sépharadim terminent la haftara ici ; mais les Achkénazim ajoutent le chapitre suivant qui relate une des missions de Yéchaya, quelques années plus tard. Hachem envoie le prophète vers le roi A'haz (roi de Yéhouda), pour lui dire de ne pas craindre l'invasion imminente d'Aram qui a fait alliance avec le royaume d'Israël. La raison de cette clémence est évoquée par les 2 derniers versets « ...car un fils nous a été donné... ». Le fils de A'haz sera en effet, le roi 'Hizkiyahou, l'un des plus grands souverains qui sera nommé « Sar Chalom, prince de la Paix », et renforcera les Béné Israël pour servir Hachem.

A la rencontre de notre histoire

Espagne : les persécutions anti-juives de 1391

Le XIVe siècle marque la détérioration des conditions des Juifs espagnols et aboutit aux massacres de 1391. Le 6 juin de cette même année, à Séville, deux synagogues sont converties en églises. C'est le début d'une première vague de violences contre les Juifs de la péninsule qui aboutira à leur expulsion définitive un siècle plus tard. C'est ce que la tradition juive a appelé « Les décrets de 1391 ».

Mais pourquoi ?

À la fin du XIVe siècle, l'Espagne passe par une époque fortement troublée. La couronne de Castille connaît de graves problèmes économiques et sociaux à la suite de la crise de fin du Moyen Âge. De plus, la Castille est en proie à la guerre civile entre Pierre Ier et son demi-frère Henri de Trastamare. La victoire progressive d'Henri est marquée par de nombreux massacres de Juifs, qui soutiennent Pierre Ier, à Villadiego, Aguilar, Jaen et Tolède. Pierre Ier est tué par son demi-frère en 1369. Le pape Urbain V dira : « J'apprends avec satisfaction la disparition de ce tyran, rebelle contre l'Église et protecteur des Juifs et des Sarrasins. Le juste se réjouit du châtement infligé au méchant ». Toutefois, Henri de Trastamare, devenu Henri II de Castille, dut décevoir le pape en s'appuyant à son tour sur les Juifs et particulièrement sur Joseph Pichon et Samuel Abrabanel. Mais, obligé par les nobles et suivant les recommandations du concile de Latran de 1215, il impose aux Juifs, en 1371 le port de la rouelle (comme c'était le cas en France depuis saint Louis) et leur interdit de porter des noms castillans, séparant ainsi définitivement les Juifs espagnols du reste de la population.

En 1379, lors de l'avènement de Jean Ier de Castille, l'exécution de Joseph Pichon par ordre d'un tribunal rabbinique, à l'insu du nouveau roi, attire sa colère et celle de la population sur l'ensemble des Juifs. Les tribunaux rabbiniques perdent leur juridiction pénale, les prières juives sont censurées de ce qui pourrait porter atteinte au christianisme. En 1385, la fonction de trésorier royal leur sera interdite, de même qu'ils ne pourront plus partager une maison avec des chrétiens ou employer une nourrice chrétienne.

Les massacres

Bien que dessaisi de ses fonctions et ayant reçu à plusieurs reprises des avertissements à se modérer tant du roi de Castille que de l'archevêque de Séville, l'archidiacre Ferrán Martínez se livre à une campagne de haine anti-juive, appelant ses fidèles à n'accepter les Juifs que morts ou baptisés. Les prêches de l'archidiacre incitent efficacement la population de Séville au « pogrom ». Les troubles débutent en janvier 1391 et, en juin de la même année, la juiverie de Séville (juiverie : quartier où habitent les Juifs au Moyen Âge) est ravagée par une émeute qui fait 400 victimes, alors que des synagogues sont brûlées et deux sont converties en églises. Les rois de la péninsule tentent de s'opposer aux mouvements populaires. Ils sanctionnent lourdement les auteurs de troubles mais rien n'y fait. La violence s'étend dans le sud de l'Espagne, de Cordoue (environ 2 000 morts) à Tolède, puis, en août 1391, en Aragon, à Valence, Lérida, Barcelone et Palma de Majorque. À Barcelone, des marins castillans, qui avaient déjà pris part aux émeutes de Séville et Valence, mettent le feu au quartier juif et tuent une centaine d'habitants. Les survivants se réfugient dans le château royal voisin de leur quartier. Plusieurs responsables des violences sont arrêtés, ce qui a l'effet de déclencher une émeute populaire. Le château royal est assiégé et ses archives brûlent. Les Juifs sont extraits de leur refuge et contraints au baptême. 300 s'y refusent et sont exécutés.

À travers tout le pays, des milliers de Juifs sont tués et des centaines de quartiers juifs sont incendiés et attaqués. Des femmes et des enfants sont vendus comme esclaves. Des Juifs en grand nombre se convertissent sous la menace et, de ce fait, une nombreuse communauté de nouveaux chrétiens apparaît : c'est la triste naissance du marranisme.

L'exil

Bon nombre de réfugiés juifs fuient en Afrique du Nord après les massacres. La plupart gagnent les villes de l'Algérie, Tlemcen et Alger, et les cités du littoral tout au long de la route conduisant en Tunisie. Rabbi Isaac bar Chechet Perfet et Rabbi Simon ben Tsemah Duran comptent parmi les personnalités les plus célèbres de cette vague de réfugiés qui s'implantent à Alger et en territoire ziyânide (ancien royaume berbère).

David Lasry

Recherche Paracha

La paracha de la semaine débute par le verset suivant (18/1) : "Yitro ... entendit tout ce que D-ieu avait fait à Moché et à Israël Son peuple, que l'Eternel avait sorti Israël d'Egypte"

Rachi ramène le Yalkout qui demande: quelle "rumeur/clameur" a-t-il entendu et il est venu ?

(Plusieurs réponses sont données dont la guerre contre Amalek et l'ouverture de la mer rouge)

Question : Puisque le verset explicite que Yitro entendit ce que D-ieu a fait lors de la sortie d'Egypte, pourquoi avons-nous besoin de chercher une autre chose qu'il aurait entendue?

(Éléments de réponses : Ben Ich 'Haï, Sfero, Sifte 'Hakhamim, Keli Yakar)

La maison d'Hachem

Après avoir visité les pièces se trouvant au Sud de la Azara, je vous montre maintenant celles qui se trouvent au Nord. Débutons par la pièce du 'bois' se nommant également la pièce 'Parhédrin' (ministres du roi). Toutefois, à l'époque du premier temple, cette pièce était nommée, 'la pièce des princes', mais depuis que le Cohen Gadol est fréquemment changé, le nom de ministre est plus adapté. Son appellation première, nous indique qu'elle servait autrefois au stockage du bois, aujourd'hui elle est occupée par le Cohen Gadol. Il y a l'enseignement dans la michna de Yoma nous apprenant que le Cohen Gadol se sépare de sa maison 7 jours avant le jour de Yom Kippour afin de se préparer techniquement et psychologiquement à ce grand jour. Lors de ces 7 jours, il vit ici.

Nous avons ensuite la pièce de la 'Gola'. Cette pièce permet de puiser de l'eau d'un puits, creusé par les babyloniens, fraîchement revenus en Israël, pour la reconstruction du Beth Hamikdash à la fin de l'exil. Elle s'appelle 'Gola', au nom des revenants de la Galout.

Poursuivons avec la fameuse 'Lichkat hagazit'. Cette pièce se trouve à moitié dans la cour et à moitié à l'intérieur même du kodech (le Saint). (Yoma 25a). Dans la partie se trouvant à l'extérieur, il y a le tribunal (du Beth Hamikdash) le plus important. Il est arrondi comme les autres, afin que chaque juge aperçoive toute la scène et les autres juges. La partie intérieure est utilisée pour les tirages au sort permettant de définir, quel Cohen fera telle partie du service journalier. Elle servait également à distribuer le 'Lé'hem hapanim', le pain miraculeux distribué aux Cohanim chaque semaine. Cette pièce est surnommée ainsi, car les pierres architecturales utilisées pour sa construction furent parfaitement lissées à l'aide d'ustensiles en fer. La Torah interdit dans notre paracha, l'utilisation de ces pierres pour la construction du Mizbéah. Elles furent utilisées pour la construction du tribunal en l'honneur des juges. (Tossfot Yom Tov).

Moché Uzan

Question à Rav Brand

Pourquoi Moché n'eut pas l'idée de déléguer son pouvoir dans le chemin du désert afin de ne pas faire souffrir et faire attendre les Juifs qui étaient sous la chaleur pendant des heures, attendant une réponse à leur question ?

On pourrait l'expliquer de cette manière : Moché a fabriqué un serpent d'airain : « Moché fit un serpent d'airain, et le plaça sur une perche. Quiconque avait été mordu par un serpent, et regardait le serpent d'airain, conservait la vie », (Bamidbar 21,9). A l'époque des rois, certains idolâtraient, jusqu'à ce que le roi 'Hizkia le déconsidère, l'appelle un simple morceau d'airain, et le détruit : « Il ... mit en pièces le serpent d'airain que Moché avait fait, car les enfants d'Israël avaient jusqu'alors brûlé des parfums devant lui, et il l'appela : airain », (Rois, 2, 18, 4). La Guémara s'étonne : « Comment 'Hizkia ose-t-il détruire une chose que ses ancêtres, les rois Assah et Yéhochafat, n'ont pas osé détruire, qui détruisirent pourtant toutes les idoles en Erets Israël? Car en fait, ses ancêtres lui ont laissé une opportunité de grandir encore plus. De la même manière, on ne fait pas taire un Talmid 'Hakham qui dit une Halakha inconnue autrefois, en l'accusant : « c'est ton arrogance qui t'a amené à dire cette chose inconnue à nos parents », car il peut répondre : « nos maîtres ne l'ont pas dit, car le Ciel m'a laissé à moi le mérite de la dire », ('Houlin 6b). Ainsi, Moché n'a pas instauré les juges avant que Yitro ne vienne les réclamer, car le Ciel voulut gratifier son beau-père de cette mitsva.

La Force de la Prière

Après être sortis d'Égypte, les Béné Israël vont à présent recevoir la Torah. Sept semaines séparent ces deux événements. Le Midrach explique qu'il fallait attendre tout ce temps pour permettre au peuple de se remettre de l'esclavage et de se préparer au Don de la Torah. Ce moment historique ne pouvait pas être abordé avec légèreté, il fallait passer par 49 jours de préparation. Après avoir mangé de la Manne et bu de l'eau du puits et après avoir aplani toutes les querelles internes, ils étaient enfin prêts à accepter la Torah. Cette période restera dans l'histoire pour nous, le moment par excellence de perfectionnement de nos traits de caractère. Le Ramban la considère un peu comme le 'Hol Amoed qui sépare Pessa'h de Chavouot.

Pourtant, la Guemara dans Yébamot 62b

nous dit : « Rabbi Akiva avait 24000 élèves, et ils sont tous morts entre Pessa'h et Chavouot car ils ne se respectaient pas mutuellement. »

Nous savons que Rabbi Akiva avait fait du verset de " Véhaavta léréakha kamokha", une règle de vie fondamentale. Comment comprendre que ses propres élèves fautèrent sur ce qui lui tenait tant à cœur ? D'autant plus, qu'il était lui-même un exemple vivant de ce qu'il prônait et cela même avant qu'il ne devienne un grand Talmid 'Hakham (Ketouvo 62b). N'avaient-ils pas appris de son comportement ?

Le Maharal (Tiféret Israël) explique que si le jour de Chavouot on offrait 2 pains 'Hamets alors qu'on le faisait rarement le reste de l'année, c'est parce que le 'Hamets symbolise le Yetser Ara. " Tout celui qui est plus grand que l'autre, a également un Yetser Ara plus grand".

Le jour de Chavouot étant très élevé, il ne

faut pas perdre de vue que le Yetser Ara s'en trouve décuplé. Offrir du pain permettait de s'en rappeler.

De même, concernant les élèves de Rabbi Akiva, c'est justement leur grandeur qui leur donna à affronter un plus grand Yetser Ara. C'est peut-être le fait de ne pas l'avoir anticipé qui les fit trébucher.

Concernant la Téfila, qui n'a jamais remarqué que c'est précisément lors de la Amida que des pensées dérangeantes nous viennent en tête!? Au moment même où notre concentration est primordiale et indispensable, c'est là que notre esprit cherche à s'évader.

C'est lorsque l'on cherche à s'élever que le Yetser Ara se fait le plus sentir. Le fait de le savoir, permet de s'y préparer et d'essayer d'y remédier. Ainsi, notre prière gardera toute sa force. (Darach David)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Aviel est bedeau dans une nouvelle synagogue au Sud d'Israël. Malheureusement, cette synagogue ne possède qu'un seul Sefer Torah. Par un Chabbat d'été ensoleillé, alors que le Chalia'h Tsibur est en train de lire la Torah, il remarque une lettre 'Alef' qui semble poser problème du fait de son aspect. Il se dépêche d'appeler le Rav de la communauté pour lui demander si celle-ci est cachère. Le Rav examine la lettre et, après quelques secondes d'hésitation, demande qu'on lui amène un enfant qui vient d'apprendre l'Alef Beth. Comme le Choulkhan Aroukh (O"H 32,16) le demande, le Rav veut que l'enfant soit ni trop expérimenté ni trop simple afin de lui montrer cette fameuse lettre et voir s'il saura la reconnaître, auquel cas la lettre serait jugée cachère. Aviel se met donc à la recherche d'un tel enfant mais dans la Choule se trouvent malheureusement des enfants soit plus âgés soit plus jeunes. Il se tourne donc vers le Rav en lui exposant la situation mais le Rav lui demande de sortir dans la rue trouver un enfant pour pouvoir continuer l'office. Aviel sort dans la rue mais en raison de ce soleil de plomb, la ville est déserte. Il décide alors de s'aventurer un peu plus loin et découvre un enfant jouant tout seul dans un coin. Il l'appelle, lui demande de le suivre en lui promettant un bonbon, lui met

une Kippa sur la tête et l'approche du Sefer Torah. Le Rav lui pose alors la question fatidique à savoir quelle est cette fameuse lettre, et l'enfant s'approche, réfléchit un petit peu, puis annonce fièrement "un Alef". Les fidèles poussent un "ouf" de soulagement et tout le monde s'approche de l'enfant pour lui offrir des bonbons. Mais, pris d'un petit doute, le Rav demande au gamin quel est son nom, ce à quoi l'enfant répond tout aussi fièrement « Mouloud Abou Sanina ». L'assistance se tait d'un seul coup, Aviel ne sait plus où se mettre et le Rav se demande à présent si l'évaluation d'un enfant non-juif est valable ?

Il semblerait que l'on pourrait s'appuyer sur la lecture d'un enfant non-juif puisque une telle vérification ne serait faite que pour prouver que telle est bien la lettre mais en aucun cas pour donner un quelconque Hékhcher au Sefer Torah. Cependant, le Rav Zilberstein interdit de fixer le statut du Sefer Torah d'après ce bambin, car on ne peut avoir confiance en lui et il n'est pas honorifique pour le Sefer Torah de s'appuyer sur les dires d'un tel garçon. Sans oublier qu'un enfant non-juif, bien qu'il sache lire l'hébreu, n'est pas habitué à lire l'écriture du Sefer Torah (qui diffère des lettres normales) et n'est donc pas cru pour cela.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

"Lorsqu'ils auront une chose vient vers moi, je jugerai entre l'homme et entre son prochain..." [18, 16]

Rachi écrit sur ce verset : "Celui qui a une chose vient vers moi".

On constate que Rachi met le début du verset au singulier, ce qui pousse certainement le Sifté 'Hakhamim à expliquer que Rachi a l'intention, de par ses paroles, d'expliquer pourquoi le début du verset est au pluriel ["ils auront"] alors que la fin est au singulier ["vient vers moi"] et non "ils viendront vers moi". À présent, il faut comprendre en quoi Rachi remédie au problème en mettant également le début du verset au singulier alors qu'il est au pluriel dans la Torah.

Certains commentateurs y répondent de la manière suivante :

"Lorsqu'ils auront" une affaire, c'est-à-dire lorsque deux hommes seront en désaccord, alors (seul) celui qui risque de perdre, qui est donc l'intéressé, vient vers moi (d'où l'emploi du singulier).

Peut-être pourrait-on également expliquer que ce que dit le Malbim : il est ici

question de justes donc si une personne doit de l'argent à une autre, celle à qui on doit ne va pas chercher à faire un procès pour récupérer son argent et celle qui doit, va aller au Beth din pour demander combien elle doit payer. C'est cela que dit Rachi : "Lorsqu'ils auront" une affaire, "vient vers moi" est au singulier car c'est seulement celui qui doit payer qui vient.

En complément, on pourrait ajouter quelques commentaires sur ce verset :

Le Mechekh 'Hokhma explique le verset de la manière suivante : "Lorsqu'ils auront"(sous-entendu un désaccord), "la chose vient vers moi", c'est-à-dire je me focalise uniquement sur le désaccord sans regarder les personnes qui y sont impliquées. Dans ce sens, "vient vers moi" est donc écrit au singulier car ce qui est devant moi n'est que le désaccord lui-même.

Le Chaarei Aaron ramène le Zohar Hakadoh qui dit : "Lorsqu'ils auront une chose" alors "vient vers moi", sous-entendu "la che'hina vient vers moi", et alors "je jugerai entre l'homme et entre son prochain".

Mordekhai Zerbib